LICENCE DE LOGICIEL
UTILISATEUR ET CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION

Lisez soigneusement ce contrat de licence et conditions générales d'utilisation avant de cliquer sur le bouton « **Continuer** » ou « **Refuser** » en fin de contrat.
En cliquant sur le bouton « **Continuer** », vous acceptez d'être lié par les conditions et les clauses contenues dans ce contrat et vous en acceptez tous les termes sans réserve.
En cliquant sur le bouton « **Refuser** », vous mettez un terme à cette cession et vous vous interdisez d'aller plus avant et renoncez à tout chargement et utilisation du système sous peine des sanctions notamment pénales prévues en la matière.

ENTRE

La Société MRA SOLUTIONS, société par actions simplifiée au capital de 36 000 euros, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés d'Annecy, sous le numéro 804 213 320, dont le siège social est situé au 30, rue Bel Air – 74000 Annecy,

Représentée par Madame Maëlla DEGRAS, ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes,

Ci-après dénommée l' « **EDITEUR** »,
d'une première part

ET

L'UTILISATEUR

Ci-après dénommé l' « **UTILISATEUR** »,
d'une seconde part

Les parties ci-avant précitées sont indistinctement désignées la « **Partie** » et collectivement les « **Parties** ».

IL A ETE PREALABLEMENT EXPOSE QUE :

L'EDITEUR a développé et mis au point un logiciel de gestion intégrée dénommé « MyRezApp » concernant notamment la gestion des réservations en mode SaaS – Software as a Service permettant aux professionnels travaillant sur réservation ou rendez-vous de bénéficier d'une gestion centralisée de leurs réservations en ligne (ci-après dénommé le « **Logiciel** »).

De ce fait, l'EDITEUR est le titulaire unique et exclusif de tous droits sur le Logiciel.

L'EDITEUR n'agit ni en qualité de mandataire, ni en qualité d'intermédiaire de l'UTILISATEUR, mais en qualité unique d'hébergeur au sens des dispositions de l'article 6 de la loi n°2004-575 du 21 juin 2004 (LCEN). De ce fait, l'activité de l'EDITEUR est limitée à la mise en ligne de fichiers appartenant à l'UTILISATEUR, notamment, les textes, avis clients, photos, images, graphique, vidéos, etc.

Par conséquent, l'EDITEUR ne pourra en aucun cas être considérée comme étant un agent commercial ou un courtier, les dispositions du Code du commerce, notamment les articles L134-1 et suivants, ne lui étant pas applicables.

Après étude, l'EDITEUR a décidé de procéder à la distribution de ce Logiciel par la voie de nouvelles technologies et notamment par INTERNET.

L'UTILISATEUR reconnaît avoir été parfaitement averti des limites de la solution proposée et déclare être un professionnel.

*

CELA EXPOSE, IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

1. DEFINITIONS

"Adaptation" Mise en conformité du Logiciel avec l'évolution de l'environnement technique (évolution les matériels, des systèmes d'exploitation et des logiciels de base), comprenant en cas de besoin l'actualisation des données génériques ; ou la modification du Logiciel destinée à tenir compte d'un changement quantitatif des besoins.

"Mise à jour" Version du Logiciel comprenant les corrections d'anomalies, la prise en compte de l'actualisation des données génériques du programme ou encore la prise en compte des améliorations concernant sa simplicité d'utilisation et/ou sa rapidité d'exécution.

"Site" Localisation du lieu d'implantation du Logiciel accessible depuis l'URL http://myrezapp.com/ et permettant aux UTILISATEURS de souscrire et d'activer la licence non-exclusive d'utilisation du Logiciel en ligne et via des applications mobiles.

"Contrat" fait référence au présent contrat de licence.

"Utilisateur" désigne toute personne physique ou morale ayant accès au Logiciel, dans sa version gratuite ou payante.

"Compte" désigne l'ensemble des données déposées par un UTILISATEUR sous un même identifiant et permettant l'enregistrement de Contenu accessible depuis son Mini-site et son Moteur de Réservation.

"Contenus" désigne l'ensemble des fichiers (comprenant, sans pour autant s'y limiter, les textes, avis de clients, photographies, images, graphiques et vidéos) enregistrés par l'UTILISATEUR dans son Compte et mis en ligne sur son Mini-site.

"Mini-site" désigne la page internet présentant les services de l'UTILISATEUR et affichant son Moteur de Réservation.

"Moteur de Réservation" désigne l'application permettant aux clients de l'UTILISATEUR de réserver en ligne les services qu'il propose.

"Solution de paiement" désigne tout système de paiement en ligne mis à disposition par une tierce société indépendante de l'EDITEUR qui pourra être intégré au Moteur de Réservation de l'UTILISATEUR si celui-ci le souhaite.

"Offre(s)" indique les offres relatives au prix, mode de rémunération et durée pour la licence d'utilisation du Logiciel lors de la signature du Contrat.

2. OBJET

Le Contrat a pour objet de définir les conditions et modalités selon lesquels l'EDITEUR concède à l'UTILISATEUR un droit d'utilisation non exclusif en ligne du Logiciel.

3. CONCESSION

L'EDITEUR concède à l'UTILISATEUR une licence d'utilisation non exclusive en ligne du Logiciel conformément à sa destination et pour ses propres besoins.

Aucun des droits de propriété intellectuelle dont il dispose sur le Logiciel n'est transféré à l'UTILISATEUR.

Par conséquent, le Logiciel ne pourra être utilisé que sur le seul Site et sur une seule unité de traitement à la fois et cela pendant toute la durée du Contrat.

4. CARACTERISTIQUES – CONFIGURATION

Les caractéristiques techniques du Logiciel font l'objet d'une documentation en ligne établie par l'EDITEUR, comprenant :

- description de l'Offre ;
- tutoriels d'intégration ;
- coordonnées du Support accessible par e-mail ou téléphone.

Le Logiciel donne accès notamment aux Contenus, au Compte et au Mini-site.

Le Logiciel fonctionne sur ordinateur, tablette et smartphone sous réserve que ceux-ci disposent d'une connexion d'accès à Internet avec un débit suffisant et minimum de 2mbps sous les logiciels suivants IE9/chrome42/Firefox35/Safari7.

5. TITULARITE DES DROITS

L'EDITEUR déclare être titulaire unique du Logiciel et du Site et, par conséquent, possède tous les droits permettant d'assurer à l'UTILISATEUR l'usage paisible dudit Logiciel et du Site dédié.

A ce titre, l'UTILISATEUR déclare et reconnait que l'EDITEUR pourra effectuer à tout moment toute Adaptation et Mise à Jour qu'il jugera utile sur le Logiciel et/ou sur le Site.

6. RESPECT DES DROITS

L'UTILISATEUR s'engage à ne pas porter atteinte directement, indirectement et/ou par l'intermédiaire de tiers auxquels il serait associé aux droits de propriété intellectuelle de l'EDITEUR sur le Logiciel.

En cas de tentative de saisie ou toute forme de contestation des droits de l'EDITEUR, l'UTILISATEUR devra en aviser immédiatement l'EDITEUR et élever toute protestation contre la saisie, prendre toute mesure pour faire connaître les droits de propriété en cause.

L'UTILISATEUR s'interdit expressément de céder, échanger et/ou concéder à un tiers, même à titre gratuit, le droit d'utilisation concédé par le présent Contrat.

L'UTILISATEUR s'engage à prendre à l'égard de son personnel et/ou de tout tiers qui aurait légitimement accès au Logiciel toutes les mesures nécessaires pour assurer le respect du droit de propriété sur ledit Logiciel.

Dans le cas où l'UTILISATEUR partagerait le site avec des tiers, l'UTILISATEUR s'engage à prendre toutes dispositions pour que ces tiers ne puissent bénéficier du droit d'utilisation du Logiciel.

L'UTILISATEUR s'engage à ne pas retirer ni modifier les mentions de propriété indiquées sur le Logiciel et sa documentation et il s'interdit expressément de les mettre à disposition d'un tiers, sous quelque moyen et pour quelque motif que ce soit.

L'UTILISATEUR s'engage à ne pas porter atteinte aux droits des tiers dans le Mini-Site et/ou Contenus.

7. DUREE DU CONTRAT – ABONNEMENT – RESILIATION

Tout UTILISATEUR bénéficie à l'inscription de la version gratuite du Logiciel.

Les UTILISATEURS qui le souhaitent peuvent souscrire à des Offres Premium permettant d'accéder à des fonctionnalités complémentaires.

Pour souscrire à ces Offres Premium, l'UTILISATEUR doit cliquer sur le bouton « Activer ». Il est alors informé que cette action déclenchera la facturation et invité à confirmer son choix en cliquant sur « Oui », ou à abandonner en cliquant sur « Non ».

En cas de confirmation, le Contrat est conclu pour une durée de trente (30) jours et renouvelable par tacite reconduction pour la même durée et dans les mêmes conditions que les Offres choisies. Ainsi, tout UTILISATEUR ayant choisi de cliquer sur « Oui » pour confirmer l'activation d'Offres Premium ne pourra prétendre à un quelconque remboursement au motif d'une activation d'Offre Premium non désirée.

L'UTILISATEUR qui souhaite résilier tout ou partie de ses Offres Premium peut le faire depuis son interface, via l'URL https://dashboard.myrezapp.com/fr/store/display, en cliquant sur le bouton « Désactiver ». La prise en compte de la résiliation sera alors effective au terme de la période d'abonnement en cours.

8. PRIX – PAIEMENT

La rémunération de l'EDITEUR relative à l'utilisation du des Offres Premium du Logiciel se fait sur la base d'une redevance mensuelle qui correspond aux Offres choisies.

La grille tarifaire relative aux Offres est disponible vie l'URL http://myrezapp.com/tarifs/. L'EDITEUR se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Dans ce cas, l'UTILISATEUR en sera automatiquement averti.

L'UTILISATEUR est tenu de choisir les Offre désirées et de communiquer ses informations de carte bancaires pour permettre la mise en place d'un paiement automatique lors de la signature du Contrat.

Ainsi, en contrepartie des droits qui lui sont concédés sur l'utilisation du Logiciel, l'UTILISATEUR s'engage à payer à l'EDITEUR le montant correspondant aux Offres choisies au moment de la signature du Contrat.

Dans le cas où l'UTILISATEUR souhaite avoir recours à l'une des Solutions de paiement intégrée au Logiciel, il est à noter que les frais de transactions engendrés par l'utilisation de ladite Solution de paiement ne sont pas inclus dans la redevance versée à l'EDITEUR et font l'objet d'une facturation propre à chaque solution. L'UTILISATEUR est invité à se renseigner au préalable sur les tarifs appliqués par chacune.

Le paiement de la redevance par carte bancaire se fera en début de période, avant l'accès et l'utilisation des Offres souscrites et à chaque renouvellement par tacite reconduction. Seuls les frais d'envoi de SMS et d'e-mail marketing sont facturés en début de période suivante.

Ainsi, chaque mois, l'UTILISATEUR pourra télécharger dans son Compte la facture correspondant aux Offres souscrites et, le cas échéant, aux frais de transactions liés à l'utilisation du module de campagnes marketing (SMS et/ou e-mail). A noter que :

- l'UTILISATEUR ayant opté pour PayPal comme Solution de paiement trouvera le détail de ses frais de transactions directement dans son interface d'administration PayPal accessible ici, et non sur la facture de l'EDITEUR.
- l'UTILISATEUR ayant opté pour Stripe, comme Solution de paiement trouvera le détail de ses frais de transactions directement dans son interface d'administration Stripe accessible ici, et non sur la facture de l'EDITEUR.

L'UTILISATEUR est à cet égard informé que les Solutions de paiement proposées sont des modules extérieurs à ceux fournis par l'EDITEUR, développés et gérés par des sociétés avec lesquelles il n'a aucun lien. Les éventuelles défaillances, conséquences et dommages pouvant résulter de l'utilisation desdites Solutions de paiement ne pourront pas, à quelque titre et pour quelque cause que ce soit, engager la responsabilité de l'EDITEUR.

9. INSCRIPTION

L'utilisation du Logiciel est strictement réservée aux professionnels dument enregistrés auprès des autorités compétentes. Pour pouvoir utiliser le Logiciel, l'UTILISATEUR doit s'inscrire et créer un Compte.

Lors de l'ouverture du Compte, l'UTILISATEUR devra communiquer des informations personnelles relatives à son identité et/ou à sa raison sociale, ainsi que des informations liées à son activité professionnelle. L'utilisation des données est régie par l'article 15 du Contrat.

Tout UTILISATEUR ne remplissant pas les conditions du Contrat se verra interdire l'accès et l'utilisation du Logiciel. L'EDITEUR se réserve le droit de suspendre temporairement et/ou définitivement le Compte de l'UTILISATEUR.

Une fois créé, le Compte sera accessible au moyen d'un login (également appelé "identifiant") et d'un mot de passe que l'UTILISATEUR aura lui-même choisis. L'UTILISATEUR reconnaît et accepte de garder confidentiel le login et le mot de passe permettant un accès à son Compte. Le login et le mot de passe sont personnels et ne doivent pas être partagés ni transférés à une quelconque personne physique ou morale, sous quelque forme que ce soit.

L'UTILISATEUR est seul responsable de son Compte, de l'utilisation qu'il en fait et des informations et données qu'il publie sur celui-ci.

10. SUPPORT UTILISATEUR

10.1 CONTACT

Le support du Logiciel est accessible :

- Pour toute demande concernant le module de caisse certifié NF525 : exclusivement via la boîte de dialogue intégrée à l'interface (bouton omniprésent en bas, à droite) ;
- Pour toute autre demande : via la boîte de dialogue, ou par e-mail à l'adresse support@myrezapp.com.

Toute demande de support ou signalement d'un dysfonctionnement doit faire l'objet d'un écrit. Aucune demande n'est traitée par téléphone ; le support peut exceptionnellement recontacter un client par téléphone à sa propre initiative, sans que cela ne remplace la trace écrite de la demande.

10.2 PERIMETRE COUVERT

Le support couvre l'assistance fonctionnelle et technique relative à l'utilisation de du Logiciel.

10.3 HORAIRES

Le support est assuré du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00 (hors jours fériés). Les demandes reçues en dehors de ces horaires sont prises en charge dès la reprise de l'activité. Le week-end, seules les demandes relatives à un incident bloquant sont susceptibles d'être traitées.

10.4 DELAIS DE PRISE EN CHARGE

L'EDITEUR s'efforce de traiter chaque demande de support dans les meilleurs délais, dans le cadre des horaires précisés à l'article 10.3.

11. ACCÈS AUX SOURCES

L'UTILISATEUR ne saurait prétendre par l'effet du Contrat bénéficier de la communication du code-source du Logiciel.

12. UTILISATION DU LOGICIEL, ACCESSIBILITE ET SAUVEGARDES DES DONNEES

La présente licence est consentie pour les besoins personnels et exclusifs de l'UTILISATEUR, qui ne devra en aucune manière laisser un tiers à son entreprise accéder au Logiciel. L'UTILISATEUR s'interdit de réaliser des traitements ou des prestations quelconques pour des tiers en utilisant le Logiciel.

L'UTILISATEUR ne pourra utiliser (et/ou se connecter) à son Compte que sur un seul poste de travail à la fois.

L'EDITEUR informera l'UTILISATEUR, par tout moyen qu'il jugera pertinent, de toute évolution du Logiciel ainsi que de toute mise sur le marché d'une nouvelle version.

De même, le Logiciel est par principe accessible sept (7) jours sur sept (7) et vingt-quatre (24) heures sur vingt-quatre (24), sauf interruption, programmée ou non, pour les besoins de sa maintenance et/ou cas de force majeure. De ce fait, l'UTILISATEUR déclare et reconnait que l'EDITEUR pourra restreindre l'accès au Site si la sécurité de son fonctionnement et/ou le maintien de son intégrité, rendent ces mesures nécessaires à tout moment.

13. RESPECT DES LEGISLATIONS

L'UTILISATEUR s'oblige à respecter et à faire respecter les obligations spécifiques à l'utilisation du Logiciel en matière de législation sur les droits industriels et les droits intellectuels, notamment en matière de respect du droit d'auteur.

Plus généralement il s'oblige à respecter et à faire respecter à faire respecter toute législation applicable en la matière.

L'UTILISATEUR reconnaît être parfaitement informé de la législation applicable l'installation et à l'utilisation du Logiciel et il dégage l'EDITEUR de toute obligation dans ce domaine et renonce expressément à toute action en garantie de quelque nature que ce soit. Il reconnaît être seul responsable en cas d'infraction à ces législations.

14. CONFIDENTIALITÉ

Chacune des parties considérera comme strictement confidentielles et s'engage à ne pas exploiter et à ne pas communiquer à un tiers toutes les informations signalées comme confidentielles par l'autre et dont elle aura eu connaissance à l'occasion du présent Contrat, et qui auraient été communiquées oralement ou par écrit.

Ne seront pas couvertes par la confidentialité les informations qui deviendraient généralement connues.

L'obligation de confidentialité s'appliquera jusqu'à l'expiration du Contrat.

Tout manquement à cette obligation de confidentialité donnera lieu au versement de dommages-intérêts.

15. GARANTIES

15.1 GARANTIE DE CONFORMITÉ

Le Logiciel étant de conception standard et réalisé pour satisfaire le plus grand nombre d'UTILISATEURS, l'EDITEUR ne peut garantir son adéquation aux besoins spécifiques de l'UTILISATEUR.

L'EDITEUR garantit le Logiciel contre tout vice de fonctionnement. La garantie porte uniquement sur la conformité des programmes aux spécifications définies par l'EDITEUR et, en aucun cas, sur l'utilisation qui en sera faite par l'UTILISATEUR.

L'EDITEUR ne peut pas être tenu responsable de dommages, quelle qu'en soit la cause, survenus auprès de l'UTILISATEUR ou de tiers, en rapport avec le Logiciel.

Cette garantie est donc exclusive de toutes autres garanties, expresses ou implicites, notamment en ce qui concerne la garantie d'aptitude à l'exécution d'un travail donné.

15.2 GARANTIE CONTRE L'ÉVICTION

L'EDITEUR garantit l'UTILISATEUR contre toute éviction et notamment contre toute réclamation, quel qu'en soit l'auteur, relative aux droits intellectuels du Logiciel dans le cadre du Contrat.

Si une allégation en contrefaçon est formulée, l'EDITEUR pourra à ses frais et unique discrétion :

(i) modifier ou remplacer le Logiciel de façon à ce qu'il cesse d'être contrefaisant, tout en conservant un même niveau de performance ; ou
(ii) obtenir pour l'UTILISATEUR le droit de continuer à utiliser le Logiciel ; ou
(iii) rembourser le montant de la redevance versée.

La garantie de l'EDITEUR étant en tout état de cause limitée au montant de la redevance payée par l'UTILISATEUR.

15.3 RESPONSABILITE

L'EDITEUR ne pourra pas être tenu pour responsable des préjudices indirects subis par l'UTILISATEUR du fait de l'utilisation du Logiciel tels que :

- le préjudice commercial, la perte de clientèle, la perte de commande, la perte de chiffre d'affaires, la perte de bénéfice et/ou encore un quelconque trouble commercial ;
- le manque à gagner ;
- les dommages causés à des biens distincts de l'objet du Contrat ;
- les conséquences des prétentions ou réclamations en rapport avec l'utilisation du Logiciel, formulées par un tiers quel qu'il soit à l'encontre de l'UTILISATEUR ;
- les pertes et/ou dommages survenus aux informations, fichiers et/ou bases de données contenus dans la machine de l'UTILISATEUR ;
- les dommages causés par les informations, fichiers en ce y compris sans que la liste ne soit exhaustive les photographies, images, graphiques, vidéos, bandes sonores, textes, etc., publiés sous la seule responsabilité de l'UTILISATEUR dans son Mini-site.

L'EDITEUR pourra également interrompre et/ou suspendre une ou plusieurs fonctionnalités du Logiciel, à tout moment et sans préavis, sans avoir à en justifier. Dans ce cas, la responsabilité de l'EDITEUR ne pourra être engagée d'aucune manière de ce fait et l'UTILISATEUR ne pourra prétendre à aucun dédommagement d'aucune sorte.

En cas d'arrêt ou de dysfonctionnement du Logiciel quelle qu'en soit la cause, l'EDITEUR s'engage à mettre tous les moyens raisonnables pour rétablir le bon fonctionnement du service dans les meilleurs délais.

Il ne sera pas non plus tenu des dommages résultant de l'utilisation du Logiciel.

La responsabilité de l'EDITEUR ne pourra être recherchée en cas de force majeure.

Au cas où la responsabilité de l'EDITEUR serait retenue, le montant des réparations mises à sa charge ne pourra pas excéder le montant de la redevance payé par l'UTILISATEUR.

16. PROTECTION DES INFORMATIONS ET DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Il est demandé à l'UTILISATEUR des informations à caractère personnel, telles que son nom, prénom, adresse e-mail, téléphone etc. permettant de les identifier. Ces informations, qui font l'objet d'un traitement automatisé, sont destinées au fonctionnement du Logiciel.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi 2004-801 du 6 août 2004, MRA SOLUTIONS a effectué une déclaration à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), concernant la collecte et le traitement des informations nominatives relatives aux UTILISATEURS.

Tout UTILISATEUR dispose conformément à l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978 d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles qui le concerne qu'il peut exercer à tout moment en s'identifiant et en accédant à son espace personnel ou en en faisant la demande auprès de l'EDITEUR par voie postale ou courrier électronique à l'adresse hello@myrezapp.com.

L'EDITEUR met tout en œuvre pour respecter la confidentialité des données transmises par les UTILISATEURS. Celles-ci ne font aucunement l'objet de divulgation, communication, ventes et/ou échanges.

17. CESSION DU CONTRAT

L'UTILISATEUR ne pourra en aucun cas céder ou transférer le Contrat ou l'un quelconque de ses droits ou obligations.

18. EXTINCTION DU CONTRAT

Hormis la faculté de résiliation prévue ci-avant à l'article 7, en cas d'inexécution par l'une des Parties de l'une quelconque de ses obligations contractuelles, la Partie victime de cette inexécution pourra se prévaloir de la résiliation du présent Contrat, quarante-huit (48) heures après une mise en demeure restée infructueuse, adressée par tout moyen permettant de prouver sa date, précisant le et/ou les manquements reprochés et l'intention d'user de la présente clause.

A la fin du Contrat, quelle qu'en soit la cause, l'accès aux Contenus, au Mini-site et au Moteur de Réservation seront interrompus et l'UTILISATEUR et ses clients n'auront plus d'accès à ces informations.

19.INDÉPENDANCE DES CLAUSES – TITRES

Chacune des dispositions du Contrat étant indépendantes, l'éventuelle annulation de l'une d'entre elles sera sans effet sur les autres dispositions qui demeureront applicables.

Les titres des articles sont indicatifs et destinés à une meilleure compréhension de leur contenu sans pour autant prévaloir sur l'interprétation dudit contenu qui est seul générateur de droits et/ou obligations.

20. TOLÉRANCE

Le fait que l'une des parties n'ait pas exigé l'application de tout ou partie des engagements prévus au présent Contrat, que ce soit de façon temporaire ou permanente, ne saurait valoir modification dudit Contrat ni établir un droit quelconque sur l'autre.

21. RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

EN CAS DE LITIGE, COMPETENCE EXPRESSE EST ATTRIBUEE AU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA VILLE DE LYON, NONOBSTANT PLURALITE D'INSTANCES OU DE PARTIES, OU D'APPEL EN GARANTIE. CETTE STIPULATION S'APPLIQUERA EGALEMENT EN MATIERE DE REFERE.

22. ELECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution du Contrat ainsi que de ses suites, les parties élisent leurs domiciles respectifs.

*
